

—
LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE REJOINT L’AFL
—

En ce début d’année 2022, l’AFL est fière d’accueillir parmi ses membres une cinquième Région métropolitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine. Le Conseil Régional a voté son adhésion à la Banque des collectivités lors de son assemblée plénière du mardi 14 décembre dernier.

La Région Nouvelle-Aquitaine, cinquième Région française à adhérer à l’AFL

Le 14 décembre 2021, la Région Nouvelle-Aquitaine, réunie en assemblée plénière, a voté la délibération validant son adhésion à l’AFL. Les Régions jouent un rôle majeur dans la territorialisation du plan France-Relance de 100 milliards d’euros piloté par l’Etat autour de trois volets : l’écologie, la cohésion et la compétitivité.

« L’adhésion à l’AFL constitue d’abord un levier pour contribuer à la diversification des sources de financement de la Région Nouvelle-Aquitaine. Elle permet aussi d’accomplir un acte fort de décentralisation en participant à une construction propre aux collectivités territoriales pour garantir leur indépendance de financement. Elle constitue enfin un acte de péréquation : l’excellente santé financière de la Région va bonifier le bilan de l’Agence dans son ensemble et lui permettre de prêter à de meilleures conditions, bénéficiant à l’ensemble des collectivités de Nouvelle-Aquitaine. »

Sandrine DERVILLE, Vice-présidente en charge des Finances, de l’Administration générale, de la modernisation et de l’ouverture de l’action régionale de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Un maillage territorial renforcé pour l'AFL sur le territoire

La Région Nouvelle-Aquitaine devient la cinquième Région métropolitaine, après les Pays de la Loire, l'Occitanie, le Grand Est et la Bourgogne-Franche-Comté, à rejoindre l'AFL.

« Nous sommes fiers et très heureux de compter la Nouvelle-Aquitaine comme nouvelle collectivité actionnaire au sein de notre établissement. Cette adhésion vient renforcer la capacité de l'AFL à apporter aux collectivités les moyens d'engager les investissements indispensables à la relance sur leurs territoires », confirme Pia IMBS, Présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

Chiffres clés Nouvelle-Aquitaine :

6,04 millions
d'habitants, soit la quatrième population régionale de France.



84 036 km²
Superficie de la région, la plus étendue de France.



3,3 milliards €
Budget de la Région Nouvelle-Aquitaine 2022.



A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »